



Publiée au recueil des actes
de l'Agence des espaces verts de la Région
Île-de-France, le **13 DEC. 2017**.....
Transmise au contrôle
de légalité, le **14 DEC. 2017**.....
La Présidente du Conseil d'administration
de l'Agence des espaces verts

Anne Cabrit

DÉLIBÉRATION

N°17-162 du 13 décembre 2017

(Report de la session du 7
décembre 2017)

**Relative à l'approbation d'un bail emphytéotique avec un agriculteur et habilitation
donnée à la Présidente pour signer ce bail (Vallées de l'Yerres et du Réveillon)**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 4413-2 et R. 4413-1 à R. 4413-16 ;
- VU les articles L. 2211-1 et L. 2221-1 du Code général de la propriété des personnes publiques, relatifs à l'utilisation du domaine privé des personnes publiques ;
- VU le budget général de l'Agence des espaces verts ;
- VU le rapport présenté par la Présidente du conseil d'administration de l'Agence des espaces verts.

DELIBERE

- Article 1 : Approuve la conclusion du bail emphytéotique avec un agriculteur, récapitulé dans le tableau ci-annexé.
- Article 2 : Habilité la Présidente à signer le bail.
- Article 3 : Les recettes correspondantes seront imputées sur le Budget général de l'Agence des espaces verts.

Nombre de votants.....	6
Votes POUR.....	5+1
Votes CONTRE.....	0
Abstentions	0
Ne prend pas part au vote ...	0

Annexe N°1 à la délibération N°17 – 162 du 13 décembre 2017

N° de Concession	PRIF	Bénéficiaire	Objet auquel se rapporte la recette	Parcelles et lieu	Surface ou linéaire	Calcul de la redevance	Montant de la redevance	Ligne budgétaire	Début de l'autorisation	Fin de l'autorisation
34	VALLEES DE L'YERRES ET DU REVEILLON	Un agriculteur	Bail emphytéotique	Mandres les Roses AA n°36	0ha 24a 17ca		1,00 € / an	937 76 757 (code service 10)	Date de signature	Durée de 36 ans

Accusé de réception

Nom de l'entité publique	Agence des espaces verts de la région d'Ile-de-France
Numéro de l'acte	17-162
Nature de l'acte	CC - Contrats, conventions et avenants
Classification de l'acte	3.3 - Locations
Objet de l'acte	Approbation dun bail emphytéotique avec un agriculteur et habilitation donnée à la Présidente pour signer ce bail (Vallée de l'Yerres et du Réveillon)
Statut de la transmission	8 - Reçu par Contrôle de légalité
Identifiant unique de télétransmission	-287500052-20171214-17-162-CC
Date de transmission de l'acte	14/12/2017
Date de réception de l'accuse de réception	14/12/2017